

FICHE DE POSTE n° 23

POSTES A SUJETIONS SPECIALES OCCITAN

Conditions d'exercice :

Le candidat ou la candidate postule sur un poste d'enseignant d'une école bilingue occitan ou de brigade de remplacement bilingue, dans laquelle il ou elle aura en charge l'enseignement en occitan.

Compétences attendues:

Les candidats doivent posséder une bonne maîtrise de la langue orale et écrite, de la culture régionale et de la didactique des langues secondes.

Les personnels intéressés par ce poste sont issus du concours spécial ou possèdent l'habilitation. Ils enseignent l'occitan dans le cadre de classes bilingues.

Conditions de recrutement :

Les enseignants issus du concours spécial et les enseignants titulaires d'un poste à sujétion spéciale occitan pendant l'année scolaire 2021-22 ne passent pas devant la commission.

Mode d'accès :

Commission + barème (sauf pour les enseignants issus du concours spécial et ceux actuellement titulaires d'un poste à sujétion spéciale occitan pendant l'année en cours ; pour les autres, le passage devant la commission est obligatoire)

Contacts :

IEN de la circonscription et conseillère pédagogique langue et culture régionales.